



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

ORDRE DU JOUR

Réunion des 3-5 décembre 1997

**GROUPE DE NEGOCIATION DE
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

ORDRE DU JOUR

3 - 5 décembre 1997

1. **Adoption de l'ordre du jour** DAFFE/MAI/A(97)9

2. **Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 29 et 30 octobre** DAFFE/MAI/M(97)8

3. **Contributions de délégations**

4. **Avancement des travaux du Groupe de rédaction n° 3 et consultations informelles**

5. **Travail et environnement**

Note du Président DAFFE/MAI(97)30
Notes du Secrétariat DAFFE/MAI(97)33 et
DAFFE/MAI(97)34

Pour référence :

Conclusions sur le travail et l'environnement DAFFE/MAI/RD(97)51

6. **Les principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales**

Pour référence :

Texte et commentaires consolidés DAFFE/MAI(97)1/REV2

7. **Exceptions, dérogations et réserves**

Pour référence:

Principes directeurs du Président DAFFE/MAI(97)29
Listes révisées des réserves provisoires DAFFE/MAI/RES(97)1-30/REV1

8. **Prochaines étapes/Autres questions**

Notes relatives à l'ordre du jour

Point 3. Contributions des délégations

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, les délégations sont invitées à soumettre des propositions à l'étude du Groupe de négociation. Les pays Membres sont encouragés à remettre leurs contributions écrites avec suffisamment d'avance pour qu'elles puissent être examinées par les autres pays Membres avant la réunion du Groupe de négociation.

Point 4 Avancement des travaux du Groupe de rédaction n° 3 et consultations informelles

Des comptes rendus seront faits sur les consultations informelles concernant les concessions (1er décembre), les questions spéciales (1er et 2 décembre), la propriété intellectuelle (2 et 3 décembre), les services professionnels (3 décembre), le Groupe de rédaction n° 3 (4 décembre) et la fiscalité (4 décembre).

Point 5 Travail et environnement

Prenant en compte les conclusions exprimées par le Président lors de la réunion du Groupe de négociation en octobre dernier [DAFFE/MAI/RD(97)51], le Groupe devrait examiner la note du Secrétariat consacrée à une revue des documents concernant les relations entre l'IDE et l'environnement ainsi que la note sur les relations entre l'AMI et les accords multilatéraux sur l'environnement.

Point 6. Les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales

Le Groupe de négociation est invité à passer en revue les questions encore en suspens et, si possible, à se mettre d'accord sur le texte provisoire qu'il a été proposé d'inclure dans le Texte consolidé.

Point 7. Exceptions, dérogations et réserves

Le Groupe de négociation est invité à poursuivre son examen d'une combinaison d'approches afin de parvenir à un équilibre satisfaisant entre les exceptions, les dérogations et les réserves spécifiques des pays.

Il est rappelé aux délégations que leurs listes révisées de réserves spécifiques étaient demandées pour le 17 octobre.

Point 8. Prochaines étapes/Autres questions

Le Groupe de négociation sera invité à examiner les ordres du jour prévus pour janvier et février 1998 en gardant en mémoire les discussions intervenues lors de la réunion du Groupe en décembre. Un ordre du jour provisoire pour janvier a été adopté lors de la réunion d'octobre [DAFFE/MAI/RD(97)53].